



Le Lab'URBA recherche un/une stagiaire :

Logement abordable et fiscalité : acceptions et représentations

Organismes d'accueil: Lab'URBA

Profil recherché : M2 en aménagement et urbanisme, habitat, mobilités, finances et fiscalité locales...

Début et du stage : début à mi-mars 2023, 5 mois à temps plein

Lieu de travail : Noisy-Champs (Lab'URBA)

Rémunération : selon la réglementation en vigueur

Structure d'accueil

Le Laboratoire d'urbanisme, Lab'URBA, (<https://www.laburba.com/>), implanté à Champs-sur-Marne, sur le campus de la Cité Descartes, est fortement rattaché à l'Ecole d'urbanisme de Paris. Il réunit ainsi des enseignants-chercheurs travaillant sur les questions urbaines à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), EUP et département de géographie, au département de Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) et à l'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP). Par sa taille, le Lab'URBA est en mesure de constituer des équipes disciplinaires ou thématiques suffisantes permettant de pratiquer un échange permanent entre l'opérationnel et la théorie. Les principaux thèmes de recherche s'organisent autour des questions de politiques urbaines et du développement territorial, de des inégalités et discriminations, des pratiques en urbanisme, du génie urbain et de l'environnement.

Mission

Le stage prévu s'inscrit dans la continuité du projet InveST « INVEstissement public local et Systèmes Territoriaux : développement durable, collectivités locales et soutenabilité financière », soutenu par l'ANR (<https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE22-0004>).

Ce projet repose sur deux hypothèses. La première énonce que les rationalités, instruments et pratiques associés à la rigueur financière pèsent sur la sélection des priorités et le contenu de l'action publique territoriale en matière de durabilité ; et la seconde que l'action publique territoriale sous contrainte financière contribue à l'accentuation des disparités socio-spatiales entre et au sein des territoires.

Dans un contexte financier contraint, les décideurs locaux peuvent être tentés, à des fins de rendement, de mobiliser les recettes fiscales à leur disposition et notamment, les taxes pesant sur les biens fonciers et immobiliers. Malgré le besoin de ressources budgétaires, indispensables pour la

conduite de l'action publique au sein des collectivités, le maniement du levier fiscal suscite, de longue date, des réticences de la part des décideurs locaux. Ce qui ne manque pas d'influer sur leurs arbitrages en termes de politiques fiscales.

Les usages de la taxation soulèvent par ailleurs inmanquablement des questions en termes d'équité, entre collectivités comme entre redevables. Notamment, de hauts niveaux de taxation sont de nature à freiner leur acceptabilité de la part des contribuables. Les ménages pourraient ainsi adopter des stratégies pour éviter des niveaux de prélèvements qu'ils estimeraient trop élevés.

L'objectif du stage consistera précisément à évaluer des tensions entre ces différents enjeux et finalités. Il contribuera en particulier à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure des différentiels de taxe foncière sur les propriétés bâties entre communes influencent-ils les choix de localisation des ménages pour leur lieu d'habitation ?
- Quels sont les acteurs (intermédiaires) mobilisant des arguments concernant ces écarts dans leurs échanges avec des candidats à la location ou à l'accession à la propriété ? Les niveaux des taxes sont-ils alors mis en perspective avec des différentiels dans l'accès aux services publics locaux, dans des (sur)coûts en termes de mobilité et de durabilité ?
- Finalement, qu'en conclure, concernant des représentations associées à l'impôt local ?

Concrètement, le stagiaire sera en charge de :

- faire une revue de la littérature existante concernant le rôle (ou pas) de la fiscalité locale dans les choix résidentiels des ménages ;
- mener une première vague d'entretiens semi-directifs avec des acteurs clés du secteur (agences immobilières, banques, bailleurs, ménages...) au sein de terrains identifiés.

Qualités requises

- Connaissance en matière de fiscalité locale ;
- Compétences pour la réalisation d'enquêtes et d'entretiens ;
- Qualité rédactionnelle.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) par e-mail à :

navarre@u-pec.fr, mlloriente.conseil@gmail.com et philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 13 mars 2023